

crus faire un rêve. La demoiselle de la maison, jeune fille de trente ans, jouait à la poupée. Georges, son cousin, vieux garçon endurci et crênelé dans sa quarantaine, jouait de la trompette et battait du tambour.

—Ne soyez pas surpris, me dit la mère en riant, mais Francine et son cousin, deux originaux, ont voulu déroger aux habitudes conventionnelles, et chacun d'eux a fait à l'autre un cadeau qui lui rappelle le temps heureux du jeune âge. Voilà pourquoi ces deux grands enfants jouent aux petits.

Pendant ce temps, Francine avait fait un trou dans le ventre de sa poupée et en avait sorti tout le son. De son côté, Georges avait crevé son tambour.

—Oh ! du vide, s'écria Francine en contemplant sa poupée aplatie.

—Du vide, répéta d'une voix caverneuse Georges, en regardant son tambour défoncé.

—Mes enfants, dit sentencieusement le père, la nature a horreur du vide.

Et Francine et Georges qui s'aimaient depuis longtemps, mais qu'une question de fortune tenaient éloignés, tombèrent à genoux ; le père les bénit, ils se marièrent, ils furent heureux et eurent de nombreux enfants pour remplir le vide de leurs cœurs et de leur existence.

Or, sans les visites et le rapprochement du jour de l'an, le dénouement de cette idylle n'aurait pas eu lieu, et il paraît qu'on m'a entendu rêver la nuit.

—Oui... oui... des visites... j'en ferai... on en doit faire... et on doit tous s'embrasser.

Oh ! oui continuons-les, ces bonnes vieilles et saintes coutumes que l'égoïsme tend à faire disparaître ; continuons-les, car la vie est si triste qu'il n'est pas trop, au moins une fois l'an, de l'égayer d'une cordiale poignée de mains, dans laquelle on met toutes les fibres de son âme ; de la parfumer par un de ces bons baisers, rosée venue du cœur, en se disant, aux sons des cloches, du tintement des grelots, des cris joyeux des enfants, des bénédictions des ancêtres, des chants joyeux de l'église et du ciel : PAX VOBIS !

J.-François LAROCHE.

Il a été préposé, à la dernière assemblée générale, et adopté à l'unanimité, que S. E. le lieutenant-gouverneur, l'hon. L.-P. Brodeur, l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, et l'hon. L.-A. David, secrétaire de la province, soient les officiers honoraires de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

Dans le prochain numéro du *Terroir*, celui de janvier, nous publierons le texte des lettres patentes incorporant la Société des Arts, Sciences et Lettres; celui des nouveaux règlements rédigés par les directeurs provisoires et la liste complète, jusqu'à date, des membres de la Société qui se chiffrent à l'heure qu'il est à 190.

Parmi les résolutions qui ont été passées au cours de la dernière assemblée générale de la Société des Arts, Sciences et Lettres, il en est une qui a été présentée par M. Ernest Légaré, par laquelle la société des Arts, Sciences et Lettres approuve l'attitude de nos compatriotes de Pembroke, Ont., dans la lutte scolaire qu'ils ont à soutenir et vote une somme de \$25.00 pour leur venir en aide.

Villemaire a dit: "Les lettres mènent à tout à condition qu'on en sorte".

Et Maxime du Camp, disait: "Les lettres consolent de tout à condition que l'on y reste."

CHEZ NOS MEMBRES

La Société des Arts, Sciences et Lettres a tenu son assemblée générale annuelle, le 1er décembre courant. La réunion était nombreuse et a eu lieu à l'Hôtel de Ville. Après la lecture du rapport général du secrétaire-archiviste, M. Damase Potvin, sur les opérations de l'année, et du rapport du trésorier, M. G.-E. Marquis, on a procédé, à l'élection des nouveaux officiers pour l'année 1923-24.

Le bureau de direction de la société venait de recevoir ses lettres patentes l'incorporant civilement et les directeurs provisoires ont donné lecture de ce document ainsi que des nouveaux règlements qui ont été préparés à la suite de l'incorporation. En vertu de ce règlements, l'on procéda à la nomination de quinze directeurs, lesquels devaient faire, plus tard, l'élection des nouveaux officiers. Ces quinze directeurs élus au scrutin secret, d'après un tableau de vingt et un membres de la société, préparé, au préalable, par les directeurs provisoires, M.M. G.-E. Marquis, Geo. Morisset et Damase Potvin, sont les suivants :

Les cinq derniers présidents de la société qui sont : M.M. G.-E. Marquis, Onés. Gagnon, G.-C. Piché, Théo. Paquet et C.-J. Magnan, et les membres suivants : M.M. Dr P.-H. Bédard, Damase Potvin, Geo. Morisset, Alonzo Cinq-Mars, Narcisse Savoie, Raoul Dionne, Ivan Vallée, Jos.-S. Blais, Alphonse Désilets et J.-E. Corriveau.

Aussitôt après l'assemblée générale, ces messieurs se sont réunis et ont élu les officiers comme suit :

Président, le Dr P.-H. Bédard, leader du conseil de Ville et président du Comité des Finances ;

1er vice-président, M. Narcisse Savoie, secrétaire du Département de l'Agriculture ;

2ème vice-président, M. Alphonse Désilets, chef du Service de l'Economie Domestique de la province ;

Secrétaire-archiviste, M. Damase Potvin, journaliste, secrétaire de la rédaction du *Terroir*, réélu ;

Secrétaire-correspondant, M. Georges Morisset, secrétaire de la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec, réélu ;

Trésorier, M. G.-E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques de la province, réélu ;

Aviser légal, M. Ant. Langlais, C. R., réélu ;

Vérificateurs : M.M. Cyrius Jacques, N. P. et Henri Pouliot, N. P.

"Maria Chapdelaine"

Nous saluons avec un bonheur particulier la naissance d'une marque de chocolat que nous devons à l'initiative de la Compagnie Bonbons Cadiac, de Québec. "Maria Chapdelaine", tel est le nom de la nouvelle venue, cette héroïne du terroir, qui se présente dans une allure tout à la fois gracieuse et originale. Le contenant est charmant comme apparence et comme simplicité : il est évocateur des choses de chez nous. C'est un ensemble d'une véritable harmonie artistique : un papier bouleau couvre la boîte et encadre en quelque sorte d'un coloris sobre et distingué l'allégorique fermière dans une attitude "de tous les jours" où l'élégance sans recherche le dispute à la fraîcheur des vingt ans. Deux scènes bucoliques d'un pittoresque achevé, la boulangère à la ferme et les fabricants à l'évablière, complètent l'ensemble et symbolisent parfaitement la saveur exquise du contenu.

Voilà bien un produit délicieux fabriqué par ces gens de chez nous. Il convient d'en féliciter chaleureusement ceux qui ont eu l'heureuse idée de lancer cette marque et de souhaiter auprès de notre public l'accueil qu'elle mérite.

G. M.